

## CONVOCATIONS

### ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

#### FRUCTIREGIONS

Société civile de placement immobilier au capital social de 115 390 611 €.  
Siège social : 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris.  
403 028 731 R.C.S. Paris.

#### Avis de convocation

Messieurs les Associés de la société civile de placement immobilier Fructiregions sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 27 juin 2008 à 14h30 dans les locaux de Natixis Asset Management Immobilier situés 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Distribution au titre des plus values immobilières
4. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.
5. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
6. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
7. Présentation de la valeur de reconstitution déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
8. Quitus à la Société de Gestion.
9. Approbation du versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage conformément à l'article 21 des statuts.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Renouvellement de l'autorisation d'achat d'immeubles à crédit.
12. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de monsieur Jean-François Catry.
13. renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Thierry Dubrouil.
14. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme Judlin.
15. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Richard Klein.
16. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de la société Albingia représentée par Monsieur Bernard Loth.
17. Renouvellement du mandat de l'expert immobilier.
18. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
19. Questions diverses.

#### Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

#### Projet de résolutions

**Première résolution** . — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2007.

**Deuxième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 9 420 889,69 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 10 528 368,89 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 1 107 479,20 euros, elle convient de répartir aux associés une somme de 9 393 026,07 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 1 135 342,82 euros.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 12,20 euros.

**Troisième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 39 des statuts, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 0,15 euro par part prélevé sur le compte plus values.

Cette distribution correspond au montant acquitté par la société pour une part détenue par une personne relevant du régime de l'impôt sur le revenu au titre des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2007.

Cette distribution sera affectée, pour les associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, au remboursement de leur dette à l'égard de la société résultant de l'impôt acquitté par cette dernière pour leur compte.

**Quatrième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

**Cinquième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :  
— la valeur nette comptable qui ressort à 147 279 356,33 euros, soit 174,38 euros pour une part.

**Sixième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :  
— la valeur de réalisation qui ressort à 175 350 302,44 euros, soit 208,81 euros pour une part.

**Septième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire prend acte telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :  
— la valeur de reconstitution qui ressort à 198 760 877,17 euros, soit 235,34 euros pour une part.

**Huitième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

**Neuvième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % HT du prix de vente des actifs immobiliers, conformément à l'article 21 des statuts.

**Dixième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des actifs :

— rue des Frères Peugeot à Balma (31)  
— 2, rue de la Rigourdière, Rigourdière 1 et 2 à Cesson (35)

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

**Onzième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire autorise la Société de Gestion à contracter des emprunts à hauteur de 25 % du capital social de la SCPI Fructiregions, en vue du financement total ou partiel d'acquisitions d'immeubles. Ce financement pourra être conditionné à l'inscription d'hypothèques, sur demande de l'établissement placeur.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la Société de Gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

**Douzième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-François Catry. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

**Treizième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Thierry Dubrouil. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

**Quatorzième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme Judlin. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

**Quinzième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Richard Klein. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

**Seizième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de la société Albingia représentée par Monsieur Bernard Loth. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

**Dix-septième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de la Société Foncier Expertise, 4, quai de Bercy à Charenton (94), en qualité d'expert immobilier. Cette nomination d'une durée de quatre années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

**Dix-huitième résolution** . — L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellements du mandat de membre du conseil de surveillance :

Monsieur Jean-François Catry  
Né le 2 août 1939  
Nombre de parts détenues : 41  
Demeurant : 11, rue Jean-Jaurès, 59320 Emmerin  
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :  
— Gérant de différentes sociétés SRAL, SCP et SCI

Monsieur Thierry Dubrouil  
Né le 16 avril 1951  
Nombre de parts détenues : 1  
Demeurant : 38, rue de Vasconia, 31600 Muret  
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :  
— Directeur de projet à la Banque Populaire Occitane  
— Directeur adjoint réseau à la Banque Populaire Toulouse Pyrénées

Monsieur Jérôme Judlin  
Né le 3 avril 1956  
Nombre de parts détenues : 140

Demeurant : 36, rue du Laos, 75015 Paris  
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :  
— Gérant de la société Judlin Fermeture

Monsieur Richard Klein  
Né le 22 juin 1948  
Nombre de parts détenues : 1  
Demeurant : 12, rue de Cuire, 69004 Lyon  
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :  
— Directeur ingénierie financière à la Banque Populaire Loire et Lyonnais  
— Président de la SA Rhone Loire Gestion  
— Gérant de la société Garibaldi Ingenierie  
— Secrétaire général de la SICAV Rhone

Albingia  
109/111, rue Victor Hugo, 92300 Levallois-Perret  
Nombre de parts détenues : 5 539  
Représentée par Monsieur Bernard Loth  
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :  
— Directeur financier

**0806248**

*Pour avis,  
La Société de Gestion,  
Natixis Asset Management Immobilier.*